



CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2016
Tous les membres sont présents ou représentés.

Le Maire Jean-Claude KUBLER souligne que ce conseil municipal est le premier auquel notre collègue Raymond PETRY ne participe pas. Il était élu depuis 2001 et sa compagnie était largement appréciée. Une pensée particulière lui est dédiée après son décès le 18 janvier 2016.

- Budget ASSAINISSEMENT : Compte administratif 2015 : voté à l'unanimité.

- ° Investissements : solde des dépenses et recettes réalisées : 52876,10 €
- ° Fonctionnement : solde des dépenses et recettes réalisées : 75520,22 €
- Résultat définitif : 128396,32 €

- Budget COMMUNE : compte administratif 2015 : voté à l'unanimité.

- ° Investissements : solde des dépenses et recettes réalisées : - 82611,89 €
- ° Fonctionnement : solde des dépenses et recettes réalisées : 581405,15 €
- Résultat définitif : 498793,26 €

- Taux communaux d'imposition 2016 : votés à l'unanimité.

- ° Aucune hausse n'interviendra sur les taux communaux.
- ° Rappel des taux en vigueur : taxe d'habitation : 4.95% - Foncier non bâti : 9.67% - Foncier bâti : 29.36%.

- Rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) : la CCPH reverse à la commune la somme de 45491,92 €. Unanimité.

- Budgets primitifs 2016. Votés à l'unanimité.

> ASSAINISSEMENT

° section d'exploitation : dépenses 193692,00 €. Equilibre des recettes (118171,00 €) grâce à un résultat reporté de 75521,00 €.

° section d'investissement : dépenses 160039,00 €. Equilibre des recettes (100162,00 €) grâce à un solde d'exécution positif reporté de 59877,00 €.

° Autofinancement prévisionnel dégagé : 85191,00 €.

> COMMUNE

° section de fonctionnement : dépenses 1018111,00 €. Equilibre des recettes (519317,00 €) grâce à un résultat reporté de 498794,00€.

° section d'investissement : dépenses et recettes équilibrées à 857122,00 €.

° Autofinancement prévisionnel dégagé : 586455,00 €.

- Charte de gouvernance du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) : prise de compétence par la CCPH du PLUi et adoption de la charte de gouvernance. Unanimité.

- Bassin d'apprentissage à la natation : prise de compétence par la CCPH. Un bassin vétuste existe déjà à Héricourt. La CCPH envisage la construction sur Héricourt d'un bassin d'apprentissage moderne permettant de recevoir 2 classes en même temps (transport de deux classes par un seul bus). Unanimité.

- Travaux en forêt prévus pour 2016 et réalisés par l'ONF : coût de 6000€. Ils concernent les parcelles 10, 18 et 34. Unanimité.

- École : Information concernant la rentrée 2016 / 2017 : Nos prévisions d'effectifs sont proches du seuil de fermeture qui est fixé par l'Inspection Académique à 106 élèves. L'effectif actuel 2015 / 2016 est de 109 enfants. Une décision définitive sera prise par nos instances à la prochaine rentrée après un comptage réel des enfants présents.

>> Parents : maintenez vos enfants à l'école de notre village.

- École : les demandes de dérogations sont refusées par la commune. Le coût qui nous est demandé pour scolariser un enfant à l'extérieur dans le "public" est de 400 à 500 € annuels par enfant, selon la classe.

- Questions diverses :

° L'association foncière réitère son souhait de dissolution. Le conseil a déjà délibéré négativement sur ce sujet jugeant la structure de la chaussée insuffisante pour la réintégrer dans le domaine communal.

° Nuisances sonores nocturnes à l'abribus près de l'Auberge Fleurie. Un riverain a sollicité le maire et la gendarmerie de Héricourt afin de faire cesser ces troubles.

Réunions publiques :

* Mme Marie Claire FAIVRE et Monsieur Jean Jacques SOMBSTHAY conseillers départementaux seront présents pour une réunion publique en mairie de chalonvillars, salle du conseil à 20h15 mercredi 06 avril.

* L'association crématiste d'Héricourt vous convie à une réunion d'information le 07 avril à 18 heures en mairie de Chalonvillars salle de conseil.

* La piste cyclable sur la route nationale sera réalisée courant juin, chaque riverain trouvera dans sa boîte aux lettres le projet devant sa propriété. Tous les habitants pourront consulter le plan lors d'une réunion publique en mairie le lundi 25 avril à 20 heures